



Le réseau
de transport
d'électricité

Interconnexion électrique France-Espagne

par le golfe de Gascogne



DECISION DU MAITRE D'OUVRAGE A L'ISSUE DE LA CONCERTATION
PUBLIQUE PREALABLE SOUS L'EGIDE DE LA CNDP



31/03/2018

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
PREAMBULE	3
PARTIE 1 : LA CONCERTATION PUBLIQUE PREALABLE	5
1.1. Trois niveaux de concertation pour le projet « golfe de Gascogne »	5
1.2. Les grandes séquences du dispositif de concertation	6
1.3. Les chiffres clés de la concertation	11
1.4. L'expression du garant	12
PARTIE 2 : LES APPORTS DE LA CONCERTATION	13
2.1. Les compléments aux enjeux environnementaux pré-identifiés	14
2.2. Les principes d'élaboration des fuseaux	14
2.3. Les points d'attention par territoire.....	15
2.4. Les apports de la concertation sur les fuseaux	16
2.5. Les apports de la concertation sur les études à mener	17
PARTIE 3 : NOS ENGAGEMENTS POUR LA SUITE DU PROJET	18
3.1. Informer et sensibiliser tous les publics :	18
3.2. Impliquer et associer les acteurs.....	18
EN CONCLUSION	20

PREAMBULE

Dans un contexte de transition énergétique, afin de répondre aux impératifs de sécurité d'approvisionnement énergétique et d'intégration des énergies renouvelables, l'Europe souhaite appréhender l'approvisionnement de l'électricité à un niveau européen, et notamment en développant des interconnexions électriques entre les Etats membres.

Le 25 novembre 2002, le Conseil de l'Union Européenne a approuvé l'objectif consistant, pour chaque Etat membre, à parvenir à un niveau d'interconnexion électrique avec ses voisins au moins équivalent à 10% de leur capacité de production installée en 2020.

Ces 10% appliqués à la frontière entre la France et l'Espagne induisent un objectif de capacité d'échange de 8000 MW au regard de l'évolution du parc de production espagnol. D'autre part, les liaisons électriques franco-espagnoles existantes permettent une capacité d'échange de 2800 MW.

Un nouveau projet d'interconnexion électrique France-Espagne permettrait alors de se rapprocher de l'objectif des 8000 MW échangés. Une interconnexion reliant le poste de Cubnezais (Bordeaux) à Gatika (Bilbao) en passant par le golfe de Gascogne, d'une longueur de 370 km dont une partie souterraine et une partie sous-marine, permettrait une augmentation de la capacité d'échange de 2200 MW pour la porter à 5000 MW.

Ce projet d'envergure est porté conjointement par RTE (Réseau de Transport d'Electricité) en France et REE (Red Eléctrica de España) en Espagne, au travers de la société mixte INELFE (Interconnexion Electrique France-Espagne).

Ce projet, tel qu'élaboré et avancé à l'été 2017, est soumis à concertation.

De par ses caractéristiques, ce projet « golfe de Gascogne » dépend de 3 procédures de concertation :

- Une première en tant que Projet d'Intérêt Commun européen (PIC) ;
- Une deuxième au niveau national avec la concertation dite « Fontaine » et sous l'égide d'un Préfet centralisateur, 3 départements étant concernés ;
- Une troisième qui associe le public pour une concertation publique préalable, sous l'égide d'un garant désigné par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Un dispositif de concertation a donc été élaboré et déployé de façon à articuler ces 3 concertations distinctes.

La concertation s'est ouverte le 4 octobre 2017 avec la réunion de validation de l'Aire d'Etude au sens de la circulaire « Fontaine », par M. le Préfet de Gironde (Préfet centralisateur), réunion qui marquait en même temps le lancement de la concertation publique préalable.

Cette dernière a été déployée sur l'ensemble de l'Aire d'Etude jusqu'au 18 janvier 2018, avec 6 réunions publiques, 14 permanences, 12 ateliers territoriaux. Des outils transversaux de concertation, d'information et de communication ont accompagné ce déploiement (site internet et plateforme de concertation, mobilisation des participants, dialogue sur le territoire, etc.).

Les éléments issus de cette phase de concertation ont permis à RTE de nourrir, à partir des échanges avec le public, les enjeux tant techniques qu'environnementaux, pour ainsi

déterminer un emplacement de moindre impact pour la station de conversion ainsi qu'un fuseau de moindre impact pour la liaison souterraine et sous-marine. Ces propositions seront soumises au choix de M. le Préfet de Gironde lors d'une réunion de validation le 5 avril 2018, puis pour validation finale au Ministre en charge de l'Energie.

La présente décision expose les engagements de RTE, résultant des enseignements tirés de cette phase de concertation, en application de l'article L. 121-16 du code de l'environnement et fait suite à la publication le 8 février 2018 du bilan du garant réalisé par M. Acchiardi, acté par décision de la CNDP en séance du 7 février 2018.

PARTIE 1 : LA CONCERTATION PUBLIQUE PREALABLE

1.1. TROIS NIVEAUX DE CONCERTATION POUR LE PROJET « GOLFE DE GASCogne »

Le projet « golfe de Gascogne » repose sur 3 volets de concertation, chacun associé à un cadre réglementaire et à un niveau d'attentes spécifiques.

La concertation pour un Projet d'Intérêt Commun Européen (PIC) repose sur le règlement européen UE n°347/2013 du 17 avril 2013 concernant des orientations pour les infrastructures énergétiques transeuropéennes. Elle s'applique au projet « golfe de Gascogne » car répondant aux critères de production d'avantages significatifs pour au moins 2 Etats membres de l'Union européenne, de contribution à l'intégration des marchés et à une concurrence accrue, d'amélioration de la sécurité d'approvisionnement en énergie en contribuant à la réduction des émissions de CO₂.

Elle pose un cadre d'exigences important à RTE, maître d'ouvrage, en termes d'information et de communication autour du projet à destination du public. Les modalités de la concertation dite « PIC » (notamment animation de réunions et création d'un site internet) sont incluses dans le dispositif de concertation préalable CNDP.

La concertation dite « Fontaine », prévue par une circulaire du 9 septembre 2002 relative au Développement des réseaux publics de transport et de distribution de l'électricité. Elle a pour objectifs :

- de définir les caractéristiques du projet et ses mesures d'insertion environnementale ;
- de valider l'Aire d'Etude ;
- de définir un emplacement et un fuseau de moindre impact pour la station de conversion, d'une part, et la liaison électrique, d'autre part.

Cette concertation « Fontaine » est placée sous l'égide du Préfet de Gironde, préfet centralisateur (le projet intéressant plusieurs départements) et réunit les services de l'Etat, les élus et les associations représentatives des populations et usagers concernés.

La concertation préalable de la CNDP se réfère aux articles L. 121-8 et L. 121-9 du code de l'environnement modifiés par l'ordonnance n°2016-1060 du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement. A ce titre, la CNDP est saisie pour tous les projets d'aménagement ou d'équipement qui, par leur nature, caractéristiques techniques ou coût prévisionnel, répondent à des critères ou excèdent des seuils fixés par décret en Conseil d'Etat. Lorsque la CNDP est saisie d'un projet d'infrastructure linéaire énergétique (en application de l'article L. 121-8 du même code) elle décide d'une concertation préalable sous l'égide d'un garant.

Celle-ci vise à informer et associer le public à l'élaboration du projet le plus en amont possible. La concertation publique préalable est d'une durée allant de 15 jours à 3 mois maximum.



En synthèse, ces concertations posaient les objectifs suivants :

- **Informer et sensibiliser l'ensemble des publics** : élus, associations, syndicats ou organisations professionnelles, habitants ou usagers du territoire ;
- **Présenter l'Aire d'Etude proposée par RTE**, après consultation des élus, services de l'Etat, chambres consulaires et organisations représentatives du territoire et, in fine sa validation par le Préfet centralisateur ;
- **Compléter l'état initial et le diagnostic de territoire** à partir des retours, commentaires et apports du territoire ;

- Définir les principes que le projet s'efforcera de respecter autant que possible ;
- Présenter des fuseaux pour la liaison et un emplacement potentiel pour la station de conversion à partir des connaissances, sensibilités et usages du territoire ;
- Proposer un fuseau et un emplacement de moindre impact à M. le Préfet centralisateur puis au Ministre en charge de l'Energie qui est décisionnaire.

C'est dans cet objectif d'articulation entre toutes les concertations que le dispositif de concertation publique préalable a été bâti.

Au cours du printemps 2017, RTE a élaboré un dispositif global permettant l'articulation et la prise en compte des exigences des trois concertations concomitantes. Lors de sa séance du 5 juillet 2017, la CNDP a validé l'organisation d'une concertation préalable sous l'égide d'un garant et nomme M. Walter Acchiardi (<https://www.debatpublic.fr/liaison-electrique-entre-france-lespagne-golfe-gascogne>). Les réflexions conduites au cours de l'été entre les différents acteurs conduisent à valider une durée de 3,5 mois pour conduire la phase de concertation publique préalable.

Dans une logique de co-production, le dossier de concertation et le dispositif opérationnel de concertation ont été définis conjointement avec le garant, puis validés le 6 septembre 2017 en séance plénière par la CNDP.

Les objectifs partagés de la concertation étaient de :

-  Faciliter la compréhension et l'appropriation du projet par le public ;
-  Permettre à chacun de s'exprimer, de partager son regard et ses interrogations ;
-  Permettre aux démarches de concertation de se nourrir mutuellement et permettre ainsi la définition d'un projet partagé ;
-  Maintenir les conditions pérennes du dialogue et de l'information jusqu'à l'enquête publique.

1.2. LES GRANDES SEQUENCES DU DISPOSITIF DE CONCERTATION

Les grandes séquences du dispositif validé et déployé du 4 octobre 2017 au 18 janvier 2018 ont suivi la logique suivante :

- **Le lancement de la concertation publique préalable** : une réunion plénière sous l'égide du Préfet centralisateur, le 4 octobre 2017, pour une validation de l'Aire d'Etude dans la cadre de la concertation « Fontaine » ;
- **Une phase d'information** : un premier cycle de trois réunions publiques associé à des permanences visant à l'information et l'acculturation du public, du 13 au 26 octobre 2017 ;
- **Une phase de participation** : deux cycles d'ateliers territoriaux sur 6 unités géographiques ayant pour objectifs la coproduction du diagnostic territorial et la

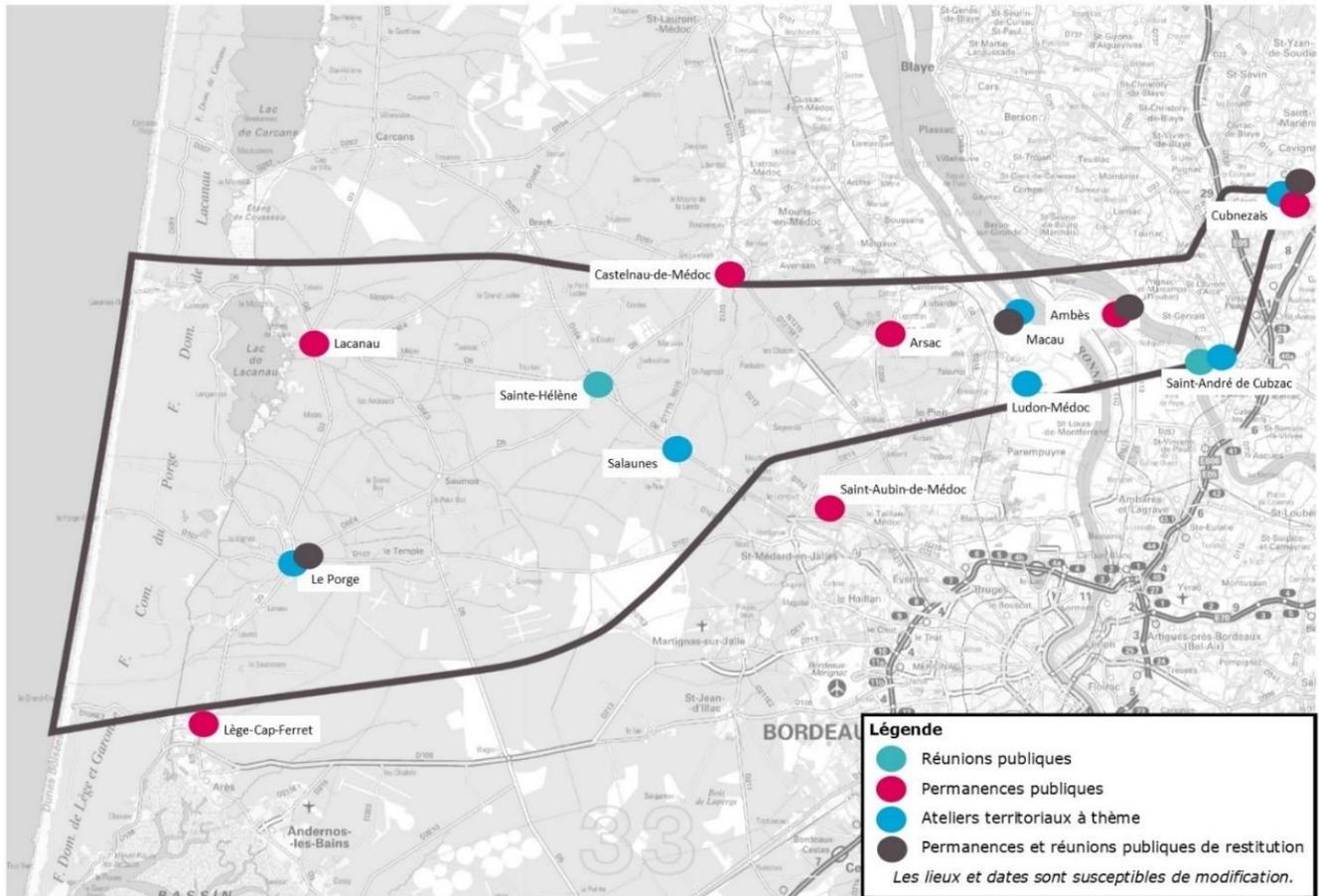
définition d'un ou plusieurs fuseaux et emplacements de moindre impact, du 6 novembre au 7 décembre 2017 ;

- **Une phase de restitution** : un second cycle de réunions publiques et de permanences pour un temps de restitution des apports de la concertation préalable et du résultat relatif aux propositions de fuseaux et emplacements de moindre impact, du 9 au 18 janvier 2018.

Le calendrier du dispositif de concertation préalable



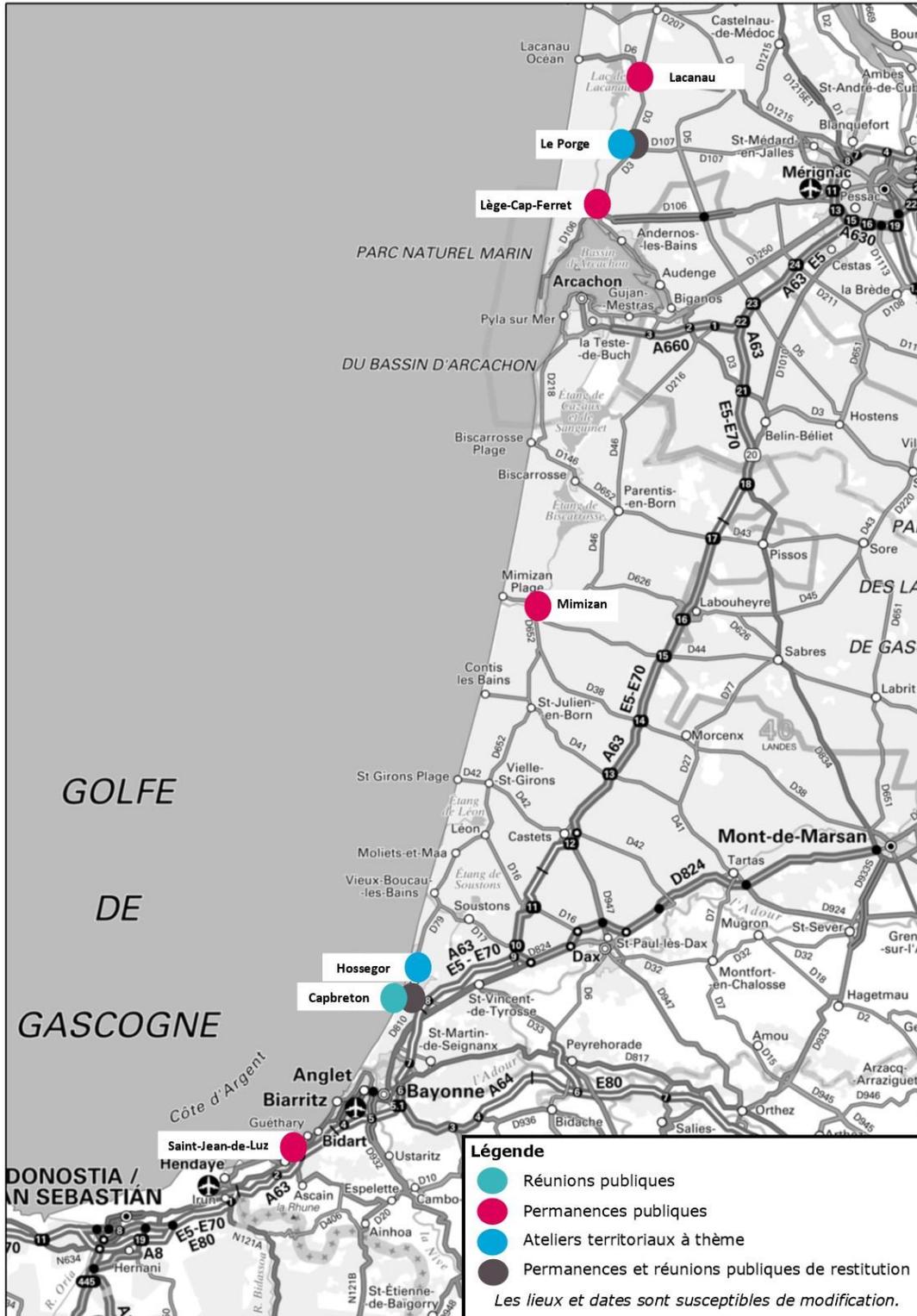
Déploiement du dispositif de concertation pour les communes de la partie terrestre



Ateliers territoriaux à thèmes du 14 novembre 2017 à Salaunes



Déploiement du dispositif de concertation pour les communes de la partie maritime



Interconnexion France-Espagne par le Golfe de Gascogne
 Décision du maître d'ouvrage à l'issue de la concertation publique préalable sous l'égide de la CNDP

Calendrier de la concertation organisée sur la zone d'étude

Territoire	Réunions publiques		Permanences publiques		Ateliers territoriaux à thèmes		Permanences et Réunions publiques de restitution			
	Ville	Date	Ville	Date	Ville	Date	Ville	Date		
Rive droite de la Dordogne	Saint-André-de-Cubzac Salle du Mascaret - Passage des associations	vendredi 13 oct. de 19h à 21h suivi d'un pot	Cubnezais Salle du conseil municipal à la mairie 3 Rue de la Gravette	vendredi 20 oct. de 8h30 à 12h30	Cubnezais Foyer Communal 2 Rue de l'Abreuvoir	lundi 6 nov. de 18h à 21h lundi 20 nov. de 18h à 20h30	Ambès Mairie Place du 11 novembre	permanence mardi 9 janv. de 9h à 13h		
			Ambès Place du 11 Novembre	vendredi 20 oct. de 15h à 19h	Saint-André-de-Cubzac Salle du Mascaret Passage des Associations	mercredi 8 nov. de 18h à 21h jeudi 23 nov. de 18h à 20h30			Cubnezais Salle du conseil municipal à la mairie 3 rue de la Gravette	permanence mardi 9 janv. de 15h à 19h
									Cubnezais Foyer Communal 2 rue de l'Abreuvoir	réunion mardi 9 janv. de 19h à 21h
Médoc	Sainte-Hélène Salle des fêtes - 3 route de Castelnau	mardi 17 oct. de 19h à 21h suivi d'un pot	Saint-Aubin-de-Médoc Mairie de Saint Aubin de Médoc Route de Joli Bois	mardi 24 oct. de 8h30 à 12h30	Ludon-Médoc Salle Jean Moulin Avenue André Hertig	jeudi 9 nov. de 18h à 21h	Macau Salle F. Mitterand 12 Rue Camille Godard	permanence jeudi 11 janv. de 9h à 12h		
			Arsac Mairie Arsac 12 Avenue Ligondras	jeudi 26 oct. de 8h30 à 12h	Macau Salle F. Mitterand 12 Rue Camille Godard	mardi 28 nov. de 18h à 20h30			Le Porge Mairie 1 Place Saint-Seurin	permanence mercredi 10 janv. de 15h à 19h
			Castelnau-de-Médoc Salle des Fêtes 1 Place Aristide Briand	jeudi 26 oct. de 15h à 19h	Salaunes Salle Polyvalente La Garenne Chemin de la Gare	mardi 14 nov. de 18h à 21h jeudi 30 nov. de 18h à 20h30			Le Porge Salle des fêtes Gérard Blanc Esplanade Brémontier	réunion mercredi 10 janv. de 19h à 21h
			Lège-Cap-Ferret Mairie Lège-Cap-Ferret 79 Avenue de la Mairie	mercredi 25 oct. de 8h30 à 12h30	Le Porge Mairie Annexe 1 Place Saint-Seurin	merc. 15 nov. de 18h à 21h				
			Lacanau Mairie de Lacanau 31 Avenue de la Libération	mercredi 25 oct. de 14h à 19h		lundi 4 déc. de 18h à 20h30				
Façade Atlantique Nord										
Façade Atlantique Sud	Capbreton Casino de Capbreton - Place de la Liberté	jeudi 19 oct. de 19h à 21h suivi d'un pot à partir de 18h	Mimizan Mairie Mimizan 2 Avenue de la Gare	vendredi 27 oct. de 8h30 à 12h30	Hossegor Sporting Casino d'Hossegor	jeudi 16 nov. de 18h à 21h	Capbreton Casino de Capbreton Place de la Liberté	permanence jeudi 18 janv. de 14h à 18h		
			Saint-Jean-de-Luz Hôtel de ville - Place Louis XIV	vendredi 27 oct. de 15h à 19h	Hossegor 119 Avenue Maurice Martin	jeudi 7 déc. de 18h à 20h30		réunion jeudi 18 janv. de 19h à 21h		

1.3. LES CHIFFRES CLES DE LA CONCERTATION

128 affiches réglementaires mises à disposition des communes et **8 annonces légales** dans la presse locale

1 kit de communication a été envoyé aux 64 mairies de l'Aire d'Etude le 6 octobre 2017 pour leur permettre de relayer l'information au travers de leurs différents supports.

1 conférence de presse commune Préfecture / Garant / RTE à l'issue de la réunion de validation de l'Aire d'Etude le 4 octobre 2017, accompagnée d'un dossier de presse et d'un communiqué. 6 retombées presse.

Achat de 2 encarts publicitaires sur une demi-page dans « Sud-Ouest » pour annoncer les réunions publiques dans la presse écrite et digitale (Annexe 1)

4 publications d'encarts complémentaires d'annonce des réunions dans la presse locale : Journal du Médoc, le Résistant, Courrier de Gironde et Haute Gironde

2 spots radio diffusés sur France Bleu Gironde et Pays Basque pour annoncer les réunions

Distribution de 68 476 flyers « toutes boîtes aux lettres » sur l'Aire d'étude : En réponse aux attentes d'une plus large information exprimée lors des réunions publiques, une diffusion de flyers d'information et d'invitation aux ateliers territoriaux a été conduite le 17 octobre 2017 sur les communes de la partie terrestre de l'Aire d'étude, ainsi que Capbreton, Seignosse et Soorts-Hossegor (3 communes où la liaison serait au plus proche de la côte. (cf. Annexe 2)

5 919 visites sur le site internet du projet, commun à la partie française et la partie espagnole du projet (<https://www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne>) qui contient l'ensemble des documents de référence du projet, les comptes-rendus des réunions publiques et des ateliers, et, à la demande des participants, les cartographies présentées et discutées lors de ces rencontres.

Une brochure produite par la société INELFE, entreprise commune entre RTE et REE, simple et accessible (6 pages), commune à la partie française et espagnole présentant le projet dans ses grandes lignes déposée dans les mairies, distribuée lors des différents rendez-vous de RTE, et mise à disposition lors des réunions publiques, permanences et ateliers. Téléchargeable sur <https://www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne>.

960 dossiers de concertation distribués aux communes et aux participants aux réunions publiques et ateliers. Téléchargeable <https://www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne>.

3 éditions du journal du projet (exemple en Annexe 3), 1960 exemplaires par journal diffusés par courrier aux communes de l'aire d'étude (30 par communes) et envoyés par courriel au fichier contact établi à partir d'inscriptions lors des rencontres ou sur internet (261 contacts). Téléchargeables sur <https://www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne>.

43 contributions sur la plateforme de concertation ouverte sur internet, permettant de mettre en visibilité les questions posées et les réponses de RTE préalablement validées par le

garant. La majorité des contributions ont porté sur l'opportunité du projet. (<https://www.golfedegascogne.fr>)

62 personnes présentes aux 3 premières réunions publiques. Les Compte rendus sont accessibles sur <https://www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne>

37 personnes présentes aux 9 premières permanences.
Le bilan est téléchargeable sur <https://www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne>

204 personnes participantes aux 12 ateliers territoriaux. Les Compte rendus sont accessibles sur <https://www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne>

61 personnes présentes aux 3 réunions publiques de restitution. Les Compte rendus sont accessibles sur <https://www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne>

21 personnes présentes aux 5 permanences complémentaires

25 articles dans la presse écrite tout au long de la concertation préalable publique (exemples en annexe 5)

10 cartes représentant l'état initial de l'Aire d'Etude, supports aux ateliers territoriaux, à la demande des participants. Téléchargeables sur <https://www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne>.

1.4. L'EXPRESSION DU GARANT

M. Acchiardi, garant de la concertation préalable sur le projet « golfe de Gascogne » a rendu son bilan le 7 février 2018. Il est intégralement disponible sur le site de la CNDP (<https://www.debatpublic.fr/liaison-electrique-entre-france-lespagne-golfe-gascogne>) et sur le site du projet (<https://www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne>).

Dans son bilan, M. Acchiardi recommande de faire porter les efforts du maître d'ouvrage, dans le cadre du continuum de la concertation jusqu'à l'enquête publique sur deux axes :

- Informer et sensibiliser tous les publics
- Impliquer et associer les acteurs

M. Acchiardi s'est aussi exprimé sur son rôle et sa mission dans l'édition n°3 du journal accessible sur <https://www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne>.

Journal #3 : Trois questions à Walter Acchiardi



M. Walter ACCHIARDI
Garant de la concertation CNDP

PAROLE D'ACTEURS

« Dans les premières présentations nous avons posé nos questions. Nous avons eu les réponses, [...] c'est très clair pour nous. »

« J'ai suivi tous les ateliers depuis qu'ils ont commencé [...] Je suis très satisfait de la manière dont cela a été présenté [...]. J'ai fait des suggestions et je vais en refaire. »

« Ma commune était en plein dans le fuseau envisagé [...]. J'espérais beaucoup là-dessus et je ne suis pas du tout déçu, on a pu s'exprimer. »

INTERVIEW

3 QUESTIONS À WALTER ACCHIARDI

Garant de la concertation nommé par le CNDP

Depuis votre désignation par la CNDP quel a été votre rôle auprès du maître d'ouvrage et du public ? Il s'agit d'une première mission de garant de la concertation pour moi qui suis issu des métiers de l'urbanisme. Ma candidature a été motivée par ma vie professionnelle mais aussi citoyenne. Nommé l'année dernière par la CNDP, je me suis trouvé devant un projet de grande envergure pour lequel de nombreuses réflexions avaient déjà été conduites. L'enjeu était de construire les meilleures conditions d'information et de participation du public. Ma mission d'accompagnement de cette concertation préalable est de garantir la sincérité et la transparence des informations, l'égalité de traitement des publics et l'argumentation tant des contributions que des réponses apportées par la maîtrise d'ouvrage. Pour cela, je participe à la plupart des temps de rencontres avec le public et j'interviens également, en étroite relation avec le maître d'ouvrage, dans l'élaboration et le suivi du dispositif de concertation mis en œuvre.

un niveau d'information des acteurs qui donne du sens à leur implication. Mettre à disposition une information la plus large et complète possible n'est pas toujours évident face à un projet d'envergure. Et l'engagement du maître d'ouvrage, organisateur de la concertation, est une condition indispensable. Pour l'essentiel l'équipe de Rte, avec son cabinet d'assistance à la maîtrise d'ouvrage en matière de concertation, a joué le jeu en adaptant le dispositif aux attentes du public, avec pédagogie, en donnant du poids à chacune des prises de parole et des contributions.

Plus personnellement, comme avez-vous vécu cette phase de concertation et votre mission ? Le projet «Golfe de Gascogne» fait partie des premiers projets en matière de concertation préalable avec garant depuis la publication des ordonnances. Nous avons dû faire preuve de réactivité, nous questionner, échanger, faire évoluer la démarche pour répondre aux attentes et aux besoins. A titre personnel, j'étais épaulé par Jean Marc Rebière, ancien préfet de région et garant expérimenté. J'ai ainsi été agréablement surpris de voir que « donner la parole et la faire entendre » afin de démocratiser et légitimer les décisions, les objectifs de la CNDP, pouvaient trouver une forme concrète, adaptée. Aujourd'hui je serai heureux, si je suis reconduit par la CNDP dans ma fonction de garant, de poursuivre et d'expérimenter le continuum de cette concertation jusqu'à l'enquête publique, une nouvelle étape importante pour tous.

Quelles ont été, pour vous, les clés de la réussite de la phase de concertation préalable qui s'achève ? Le travail préalable d'élaboration du dossier de concertation, véritable contrat entre les parties prenantes, est fondamental. Il s'agissait de proposer une démarche pertinente et efficiente qui articule trois niveaux de concertation (préalable, Fontaine et PIC). Il y avait une exigence de rigueur, de pédagogie, en assurant

S'INFORMER, PARTICIPER ... LA CONCERTATION CONTINUE

- Le site internet du projet pour retrouver toute l'information en continu <https://www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne>
- Le journal du projet pour suivre son actualité et ses temps forts
- Des temps de travail bilatéraux ou en groupes de travail pour traiter des sujets spécifiques
- Des cycles de réunions publiques d'information et de suivi sur les quatre secteurs du projet
- Une adresse mail dédiée pour continuer à contribuer golfedegascogne@inelfe.eu



PARTIE 2 : LES APPORTS DE LA CONCERTATION

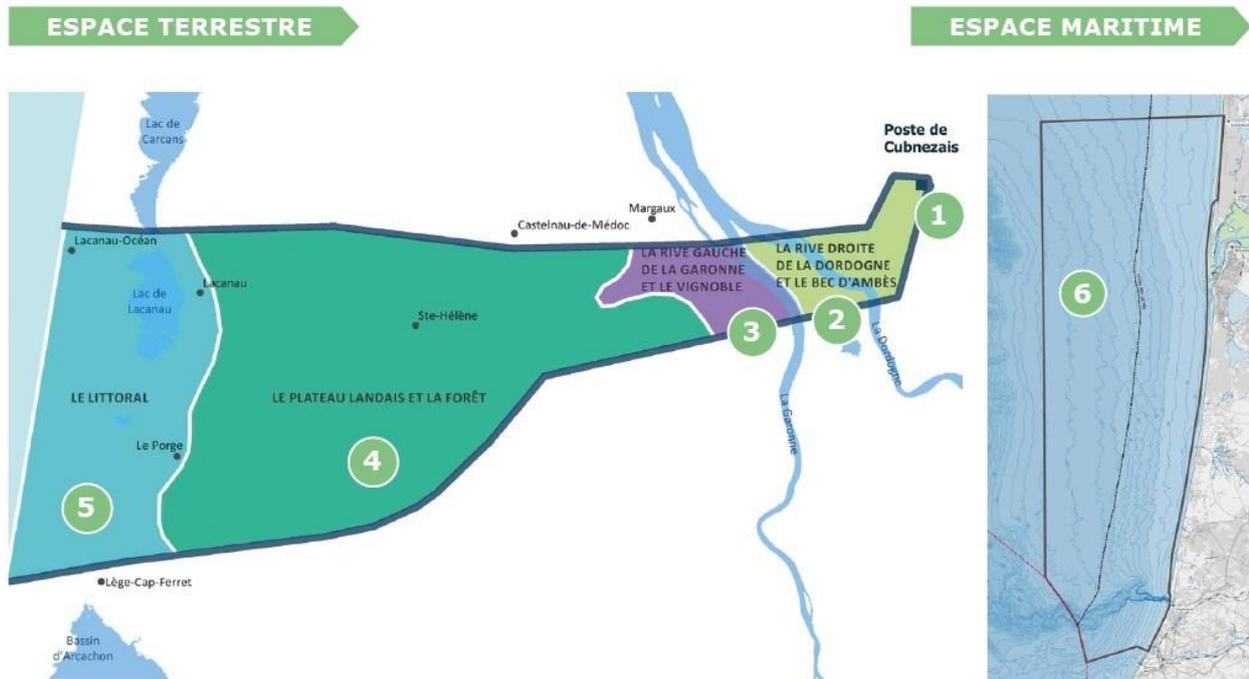
Les apports de la concertation ont été nombreux. Ils ont porté sur plusieurs dimensions du projet :

- Les enjeux environnementaux,
- Les principes d'élaboration des fuseaux,
- Les points d'attention.

Les principes d'élaboration des fuseaux ont amené à étudier des propositions issues des ateliers, les points d'attention amèneront vers des études ultérieures.

2.1. LES COMPLEMENTS AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX PRE-IDENTIFIES

L'aire d'étude du projet avait été découpée par unité géographique en six territoires.



La méthodologie proposée consistait lors des premiers ateliers à présenter sur carte, par unité géographique, l'inventaire des enjeux environnementaux réalisés par les cabinets d'étude C3E pour la partie terrestre et CREOCEAN pour la partie maritime.

Comme attendu, de nombreux compléments ont été apportés par les participants aux ateliers. Ils ont permis de mieux cerner des enjeux du territoire qui avaient pu échapper à l'inventaire initial, soit parce qu'ils relevaient d'usages locaux, soit de connaissances très locales.

On citera pour exemple :

- Les usages récréatifs du bois à proximité de Cubnezais (chemins de randonnée) ;
- La problématique des carrières sur la rive droite de la Dordogne, dont l'inventaire est considéré comme non exhaustif ;
- La complétude des parcelles de vignes AOC.

2.2. LES PRINCIPES D'ELABORATION DES FUSEAUX

La méthodologie proposée consistait ensuite à confronter nos propositions initiales de principes que le projet devrait respecter, dans la mesure du possible, à ceux considérés comme importants pour le public.

De cet échange sont ressortis les principes suivants :



Eviter prioritairement les centres bourgs et les zones d'habitat groupé



Eviter d'impacter la forêt



Eviter la vigne en général, y compris les parcelles AOC non plantées



Eviter les routes à forte fréquentation



Privilégier les infrastructures et emprises existantes (pistes, pare-feu, routes, layons de lignes électriques, pistes cyclables...)

2.3. LES POINTS D'ATTENTION PAR TERRITOIRE

Les réunions publiques, permanences et ateliers ont été l'occasion de recueillir un certain nombre de points d'attention qui nécessiteront une vigilance particulière au travers d'études complémentaires, ainsi qu'un retour vers le public dans le cadre du continuum de la concertation.

Territoire n°1 : L'implantation de la station de conversion de Cubnezais

- Etudier le bruit
- Intégrer la station sur le plan paysager
- Etudier l'accès au chantier
- Ecouter la crainte d'une dévalorisation immobilière

Territoire n°2 : La rive droite de la Dordogne et le Bec d'Ambès

- Inventorier et étudier les carrières existantes
- Approfondir la connaissance des mouvements des sédiments, voire la présence de polluants dans la Dordogne

Territoire n°3 : La rive gauche de la Garonne et le vignoble

- Etudier l'impact hydrologique de la liaison souterraine sur la vigne
- Prendre en compte les périodes d'activités viticoles (vendanges, travail de la vigne...)

Territoire n°4 : Le plateau landais et la forêt

- Prendre en compte les spécificités des activités sylvicoles dans les spécifications techniques (profondeur de la liaison, positionnement...)

Territoire n°5 : Le littoral et l'arrière-littoral

- Prendre en compte la fragilité de la dune et le recul du trait de côte

Territoire n°6 : L'espace maritime

- Prendre en compte les interactions avec les activités saisonnières durant les travaux
- Sécurité en mer : Information travaux et périmètres d'exclusion autour des éventuelles plateformes de forage
- Prendre en compte l'effet des champs électromagnétiques sur les espèces marines (amphihalines notamment)
- Prendre en compte les récifs artificiels

2.4. LES APPORTS DE LA CONCERTATION SUR LES FUSEAUX

Après avoir identifié les principes d'élaboration des fuseaux lors des premiers ateliers, nous avons pu proposer lors des seconds ateliers des fuseaux qui avaient pu faire l'objet de premières investigations en amont.

En validant le recours aux infrastructures existantes, les participants aux ateliers ont confirmé l'intérêt d'emprunter les axes principaux pour rejoindre les trois points d'atterrages proposés (Lacanau Océan, La Cantine Nord, le petit Crohot) :

- L'intérêt d'un appui sur la RD 6 pour rejoindre Lacanau, à la question près de l'impact sur le trafic, a été confirmé.
- L'intérêt d'un appui sur les pistes forestières pour rejoindre La Cantine Nord et le petit Crohot a été confirmé, voire suggéré lors du premier atelier de Salaunes :
 - Piste intercommunale 204 pour rejoindre Salaunes ;
 - Piste intercommunale 6A dite d'Issac puis route de l'Esquirot et route d'accès à La Cantine Nord ;
 - Piste intercommunale 6 pour rejoindre le petit Crohot.

Il en est de même pour l'utilisation préférentielle du domaine public, en particulier pour éviter l'impact sur les vignes en rive droite de la Dordogne et en rive gauche de la Garonne.

Les premiers ateliers ont également permis de faire émerger des alternatives que nous avons prises en compte. Ces alternatives, bien évidemment moins étudiées avant les réunions, ont pu être confrontées aux principes issus des premiers ateliers. On peut citer :

- Le fuseau Est sur la rive droite de la Dordogne issu du premier atelier de saint André de Cubzac ;
- Une alternative au niveau du pont de L'Esclouse à Arsac ;
- Une alternative au contournement Est de Salaunes ;
- Une alternative au contournement Sud de Salaunes ;
- Une alternative au contournement de Gemeillan à Sainte Hélène ;
- Un nouveau point d'atterragement potentiel à La Jenny au Porge depuis la piste 6.

Ces alternatives ont été étudiées afin de déterminer en particulier leur faisabilité technique pour les présenter ou non comme choix possibles parmi les fuseaux proposés. Les alternatives du fuseau Est sur la rive droite de la Dordogne, du pont de L'Esclause à Arzac et du contournement Sud de Salaunes ont été intégrées.

A noter qu'aucune alternative n'a été proposée dans des territoires où un seul fuseau était proposé, comme pour la traversée de la Presqu'île d'Ambès ou la traversée du vignoble en rive gauche de la Garonne entre Macau et Ludon.

2.5. LES APPORTS DE LA CONCERTATION SUR LES ETUDES A MENER

Une fois le fuseau de moindre impact (FMI) choisi par M. le ministre en charge de l'énergie, RTE lancera l'étude d'impact au sein de ce fuseau. Un tracé général sera alors recherché en vue d'être soumis à enquête publique pour l'obtention d'une Déclaration d'Utilité Publique pour la ligne électrique fin 2019.

De nombreuses études pour alimenter cette étude d'impact étaient d'ores et déjà prévues, en particulier des inventaires faunistiques et floristiques, des études géotechniques, architecturales pour la station de conversion.

Les points d'attention soulevés lors de la concertation publique préalable nous amèneront soit à compléter ce dispositif par un certain nombre d'études spécifiques, soit à en préciser le cahier des charges :

- Concernant la station de conversion à Cubnezais : Une étude acoustique ainsi qu'une étude d'intégration paysagère de la station de conversion ;
- Une étude technique relative à l'identification des carrières sur le FMI retenu ;
- Une étude technique relative aux conséquences hydrologiques de la présence d'une liaison souterraine à proximité des vignes sur le tracé retenu ;
- Une étude de franchissement de la Dordogne qui, si elle débouche sur un ensouillage plutôt qu'un forage dirigé, intégrera la question des sédiments et d'éventuels polluants ;
- Une étude sur le franchissement de la dune.



PARTIE 3 : NOS ENGAGEMENTS POUR LA SUITE DU PROJET

En réponse aux recommandations que M. le garant a émis dans son bilan de la concertation préalable, RTE décide de poursuivre le développement du projet « golfe de Gascogne » et s'engage à :

- Informer et sensibiliser tous les publics ;
- Impliquer et associer les acteurs.

3.1. INFORMER ET SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS :

Le journal du projet comme outil de communication et d'information sera reconduit. Des parutions régulières nous permettront de maintenir le lien avec le territoire sur l'avancement du projet.

Le site internet du projet sera également conservé avec une mise à jour régulière des contenus en lien avec les autres dispositifs et supports de communication qui seraient mobilisés.



Une adresse e-mail générique (golfedegascogne@inelfe.eu) permettra de continuer à recueillir les contributions et les questions du public et auxquelles RTE répondra. La plateforme de concertation, ouverte en lecture / écriture pendant la phase de concertation préalable, continuera à être accessible en lecture.

Le projet Cap'Sciences qui vise, au travers des dispositifs éducatifs construits par Cap Sciences, association agréée par l'Education Nationale, à sensibiliser le jeune public, de l'Aire d'Etude pour les Collèges et Lycée et du FMI pour le primaire, aux enjeux de l'énergie en France, en Europe dans le cadre de la transition écologique. Seront aussi présentés les problématiques d'équilibre Offre-Demande du système électrique, mais aussi les enjeux de la concertation sur des projets d'infrastructures linéaires.

3.2. IMPLIQUER ET ASSOCIER LES ACTEURS

Un groupe de suivi sera mis en place afin de répondre aux points de vigilance et sensibilités de chacun au fil du projet. Des réunions publiques seront organisées dans une logique de territoire et d'unités géographiques, selon une périodicité semestrielle (Juin 2018, Décembre 2018, ...) pour:



- Cubnezais ;
- La rive droite et la presqu'île d'Ambès ;
- Le Médoc
- La zone maritime.

Pour ce faire, RTE s'appuiera sur la liste des participants aux réunions publiques et ateliers pour mobiliser et rendre compte de l'avancée des études techniques et des études complémentaires menées dans le cadre de l'étude d'impact. Cela

pourrait se faire avec des intervenants extérieurs (experts, techniciens ...), toujours avec un effort de pédagogie et pour décorréliser les intérêts du maître d'ouvrage et les résultats des différentes études.

Des groupes de travail seront proposés autant que de besoin. A minima, un groupe de travail sera constitué à Cubnezais pour traiter des points d'attention soulevés lors des ateliers de Cubnezais :



- Limiter le bruit généré
- Intégrer la station sur les plans architectural et paysager
- Étudier l'accès au chantier
- Prendre en compte une dévalorisation immobilière le cas échéant RTE

Un travail en bilatéral sera mené avec les professionnels de la pêche, de la viticulture et de la sylviculture pour ajuster les modalités de réalisation des travaux en fonction de nos impératifs techniques et des points d'attention de chaque profession (préconisations techniques, préconisations de date d'intervention, modalités de réalisation, indemnisations...) et pour rendre compte des études techniques qui leur sont spécifiques.

Ces éléments pourront éventuellement être portés à la connaissance du public dans le cadre du groupe de suivi.

EN CONCLUSION

Ce document a pour objectif d'indiquer et de rendre publics les enseignements tirés par RTE de cette phase de concertation préalable au dépôt des demandes d'autorisation.

Si l'on note un nombre limité de participants lors des réunions publiques, des efforts ont été faits pour mobiliser davantage autour des ateliers (en lien avec les communes, relances téléphoniques et emails des contacts, flyers). Un peu plus d'une quinzaine de participants en moyenne étaient présents à chacun des ateliers, ce qui convenait à la méthodologie de travail et qui permettait d'avoir des ateliers de travail constructifs et productifs.

Le nombre de participants est également à mettre en regard par rapport aux caractéristiques mêmes du projet -soit une ligne souterraine et sous-marine qui n'impacte pas directement le quotidien des résidents et usagers du territoire- et le niveau de technicité.

Les différents temps de rencontre avec le public ont été pensés de façon à favoriser les questions, les remarques, les échanges entre les participants et RTE. Des espaces ont été largement dédiés et préservés en ce sens. Toute question posée par le public a fait l'objet d'une réponse, avec des éléments concrets, en toute transparence, sous le contrôle du garant de la CNDP, M. Acchiardi.

Enfin, force est de constater comme l'indique ce dernier dans son bilan, que la concertation avec le public s'est effectuée à deux niveaux : une, portant essentiellement sur l'opportunité du projet avec de nombreux échanges sur les chiffres, les méthodologies fondant la justification du projet sur la plateforme internet de concertation, et une autre, plus « opérationnelle », visant à limiter l'impact du projet sur l'environnement et les habitants du territoire par le choix d'un fuseau de moindre impact le plus pertinent possible.

RTE tient à saluer l'engagement de tous les participants dans cette concertation, au travers des nombreux supports mis à disposition, que ce soit lors des réunions publiques, permanences, ateliers territoriaux et plateforme de concertation sur Internet.

RTE remercie également M. Acchiardi pour son rôle de garant dans cette phase de concertation publique préalable en s'assurant de la clarté, la complétude et la transparence de nos propos et documents, ainsi que pour ses conseils opérationnels.

La concertation ne se clôt pas par la publication de la présente décision, mais se prolongera, toujours sous l'égide de M. Acchiardi, jusqu'au lancement de l'enquête publique prévue fin 2019.

Annexe 1 : Encarts presse

Rte Le réseau de transport d'électricité

Une nouvelle ligne électrique reliant la France et l'Espagne est en projet pour renforcer la sécurité d'approvisionnement électrique des deux pays

Augmenter la capacité d'échange d'électricité et la solidarité mutuelle

Mieux transporter l'électricité produite à partir des énergies renouvelables en Europe et faciliter la transition énergétique

Faire circuler l'électricité au meilleur prix pour le consommateur

370 km de ligne souterraine ou enfouie au fond de l'océan

En un mot, contribuer à vous apporter une électricité **plus sûre, plus propre et moins chère**

UNE CONCERTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET S'OUVRE LE 4 OCTOBRE Rendez-vous sur www.inelfe.eu pour consulter les modalités de la concertation et participer

Financé par l'Union européenne
Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe

L'auteur de cette publication en est le seul responsable.
L'Union européenne ne saurait être tenue pour responsable de
publication qui pourrait être faite des informations qui y figurent.

L'interconnexion électrique France-Espagne par le Golfe de Gascogne est reconnue par la Commission Européenne projet d'intérêt commun mis en œuvre par INELFE, la société constituée par RTE le Réseau de Transport d'Électricité français et son homologue espagnol REE (Red Eléctrica de España).

POUR CONTACTER LE GARANT DE CETTE CONCERTATION :
walter-acchiardi@garant-cndp.fr
Commission nationale du débat public / CNDP
À l'attention de Monsieur **Walter Acchiardi**, garant
244, boulevard Saint-Germain – 75005 Paris

RTE Réseau de transport d'électricité - Société anonyme à Directeur et Conseil de surveillance au capital de 2 132 305 000 € - RCS Nanterre 444 039 236 - Conception/Realisation : Mandatag & Associés

Annexe 2 : Flyer



Le réseau de transport d'électricité

Une nouvelle ligne électrique reliant la France et l'Espagne est en projet pour renforcer la sécurité d'approvisionnement électrique des deux pays



370 km de ligne souterraine ou enfouie au fond de l'océan



Augmenter la capacité d'échange d'électricité et la solidarité mutuelle



Mieux transporter l'électricité produite à partir des énergies renouvelables en Europe et faciliter la transition énergétique



Faire circuler l'électricité au meilleur prix pour le consommateur

En un mot, contribuer à vous apporter une électricité **plus sûre, plus propre et moins chère**

Participez aux ateliers et réunions publiques pour vous informer, poser vos questions et faire vos remarques

12 ATELIERS TERRITORIAUX À THEMES SUR INSCRIPTION* EN NOVEMBRE-DÉCEMBRE

CUBNEZAIS	Foyer Communal 2, rue de l'Abreuvoir	Lundi 6 nov. 18h-21h	Lundi 20 nov. 18h-20h30
SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC	Salle du Mascaret Passage des associations	Mer. 8 nov. 18h-21h	Jeudi 23 nov. 18h-20h30
LUDON-MÉDOC	Salle Jean Moulin Avenue André Hertig	Jeudi 9 nov. 18h-21h	
MACAU	Salle Annexe 1, place de la République		Mardi 28 nov. 18h-20h30
SALAUNES	Salle Polyvalente Le Bourg	Mardi 14 nov. 18h-21h	Jeudi 30 nov. 18h-20h30
LE PORGE	Mairie annexe 1 Place Saint-Seurin	Merc. 15 nov. 18h-21h	Lundi 4 déc. 18h-20h30
HOSSEGOR	Sporting Casino d'Hossegor 119, Avenue Maurice Martin	Jeudi 16 nov. 18h-21h	Jeudi 7 déc. 18h-20h30

8 RÉUNIONS PUBLIQUES ET PERMANENCES DE RESTITUTION EN JANVIER

AMBÈS	Place du 11 novembre	Permanence	Mardi 9 janv. 9h-13h
CUBNEZAIS	Salle du conseil municipal Mairie - 3 rue de la Gravette	Permanence	Mardi 9 janv. 15h-19h
CUBNEZAIS	Foyer Communal 2, rue de l'Abreuvoir	Réunion publique	Mardi 9 janv. 19h-21h
MACAU	Salle F. Mitterand 12, rue Camille Godard	Permanence	Jeudi 11 janv. 9h-12h
LE PORGE	Mairie 1, place Saint-Seurin	Permanence	Jeudi 11 janv. 15h-19h
LE PORGE	Salle des fêtes Gérard Blanc Esplanade Brémontier	Réunion publique	Mer. 10 janv. 19h-21h
HOSSEGOR	Mairie Avenue du Colonel Gonnet	Permanence	Jeudi 18 janv. 14h-18h
CAPBRETON	Casino de Capbreton Place de la Liberté	Réunion publique	Jeudi 18 janv. 19h-21h

(*) Appelez au 06.20.76.57.60 ou envoyez un email à ateliers.rte@parmenion.fr

Vos observations sur le projet ainsi que vos propositions concrètes (identifier les zones sensibles, les paramètres à prendre en compte...) permettront de compléter les prises de décision afin d'élaborer un projet partagé qui réponde au mieux à l'intérêt général.

Rendez-vous sur www.inelfe.eu pour consulter les modalités de la concertation et participer

Cofinancé par l'Union européenne
Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe

L'auteur de cette publication en est le seul responsable. L'Union européenne ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qui y figurent.

L'interconnexion électrique France-Espagne par le Golfe de Gascogne est reconnue par la Commission Européenne projet d'intérêt commun mis en œuvre par INELFE, la société constituée par RTE le Réseau de Transport d'Electricité français et son homologue espagnol REE (Red Eléctrica de España).

POUR CONTACTER LE GARANT DE CETTE CONCERTATION :
walter.acchiardi@garant-cndp.fr
 Commission nationale du débat public / CNDP
 À l'attention de Monsieur **Walter Acchiardi**, garant
 244, boulevard Saint-Germain - 75005 Paris

RTE, Réseau de Transport d'Electricité - Société anonyme à direction et conseil de surveillance au capital de 7 137 205 000 € - RCS Nanterre 444 617 296. Coordonnées/Références : MétéoInfo & AnémInfo.

Annexe 3 : couverture de l'édition n° 1 du journal du projet



ÉDITO

Le projet « golfe de Gascogne » vise à créer une nouvelle interconnexion électrique entre la France et l'Espagne.

Face au défi de la transition énergétique, l'objectif est simple : profiter de la complémentarité de la France et de l'Espagne pour offrir à tous une électricité plus sûre, abordable et durable.

Prévue pour être mise en service à l'horizon 2025, cette ligne doublerait les capacités d'échanges d'électricité entre la France et l'Espagne pour les porter à 5 000 MW, soit de quoi alimenter environ 5 millions de foyers. Longue de 370 km, enfouie au fond de l'océan et souterraine sur sa partie terrestre, elle relierait le poste de Cubnezais (près de Bordeaux) et le poste de Gatika (près de Bilbao). Elle serait la première interconnexion sous-marine entre la France et l'Espagne.

Ce journal du projet, dont vous lisez le premier numéro, permettra de rendre compte

de l'avancée de la concertation.

Le 4 Octobre 2017, M. le Préfet de Gironde a défini l'aire d'étude, dans laquelle devra s'inscrire le projet. Ainsi, le projet est rentré en phase de concertation préalable sous l'égide d'un garant nommé par la Commission nationale du débat public, M. Acchiardi. Sous son égide, 3 réunions publiques de présentation du projet et 9 permanences se sont déjà tenues. Dès la 2^{ème} réunion publique, nous avons décidé d'informer plus directement les habitants concernés par les ateliers à venir sur l'aire d'étude terrestre et aux abords du canyon de Capbreton grâce à l'envoi d'une information individuelle dans leur boîte aux lettres.

En effet, dès le 6 Novembre, vous êtes invités à participer à des ateliers. Vos propositions concrètes (identifier les zones sensibles, les paramètres à prendre en compte...) permettront d'éclairer les prises de décision afin d'élaborer un projet partagé.

Etienne Serres,
Responsable du projet golfe de Gascogne.



Annexe 4 : Le bilan de la concertation publique préalable



BILAN DU GARANT

Interconnexion électrique
France-Espagne par le
Golfe de Gascogne

Concertation préalable

4 octobre 2017 – 18 janvier 2018

Walter Acchiardi, garant
désigné par la Commission
nationale du débat public

Annexe 5 : Quelques articles de presse

Climat – Environnement

Un câble sous-marin de 280 km en projet dans le golfe de Gascogne

Mercredi 27 septembre 2017 à 12:05

Par Renaud Biondi-Maugey, France Bleu Gascogne, France Bleu Gironde et France Bleu Pays Basque



La pose d'un câble électrique sous-marin de 280 kilomètres de long est à l'étude dans le golfe de Gascogne, pour relier la France et l'Espagne. Une concertation avec les habitants doit débuter en octobre dans les 3 départements concernés : Gironde, Landes et Pyrénées-Atlantiques.



Le câble électrique sous-marin doit relier la Gironde au pays basque espagnol

© AFP - STEPHAN AGOSTINI

La pose d'un câble électrique sous-marin de 280 kilomètres de long est à l'étude dans le golfe de Gascogne, pour relier la France et l'Espagne. Une concertation avec les habitants doit débuter en octobre dans les 3 départements concernés : Gironde, Landes et Pyrénées-Atlantiques.

La pose d'un câble électrique sous-marin de 280 kilomètres de long est à l'étude dans le golfe de Gascogne, pour relier la France et l'Espagne. Une concertation avec les habitants doit débuter en octobre dans les 3 départements concernés : Gironde, Landes et Pyrénées-Atlantiques.

Ce serait un investissement d'au moins 1 milliard 750 millions d'euros : la France et l'Espagne étudient la pose d'un câble sous-marin passant par le golfe de Gascogne. Il relierait les deux pays pour renforcer l'interconnexion électrique : la France et l'Espagne pourront s'échanger plus facilement l'électricité. Si les autorités donnent leur feu vert, la mise en service est prévue en 2025.

Une concertation avec les habitants doit débuter dès le mois prochain, en octobre, en Gironde, dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. C'est en effet au large de ces départements que le câble passera, à quelques kilomètres ou quelques dizaines de kilomètres des côtes. La zone précise d'enfouissement reste encore à déterminer.

On sait déjà que ce câble devrait comprendre une partie terrestre, de 80 kilomètres de long, au départ de Cubnezais en Gironde (situé à une trentaine de kilomètres au nord-est de Bordeaux). Il traversera le Médoc avant de plonger dans l'océan Atlantique du côté de Lacanau (Gironde). La partie sous-marine du câble, longue de 280 kilomètres au large de la Gironde, des Landes et des Pyrénées Atlantiques devra notamment franchir le gouf de Capbreton, ce canyon sous-marin parmi les plus profonds du monde. Un "défi d'ingénierie" selon RTE, (réseau de transport d'électricité) en France, qui porte ce projet avec son homologue espagnol REE. Le câble refera ensuite surface au pays basque espagnol, dans le secteur de Bilbao.

L'équivalent de la production de deux centrales nucléaires

Ce câble (en fait composé de 4 câbles côte à côte et mesurant chacun de 10 à 15 centimètres de diamètre) pourra transporter 2000 mégawatts, soit l'équivalent, en permanence, de la production de deux centrales nucléaires. Mais c'est surtout pour transporter l'électricité issue des énergies renouvelables que cette liaison est envisagée.

Cela permettra à l'Espagne et au Portugal d'être mieux approvisionnés en électricité ; les actuelles liaisons électriques terrestres à travers les Pyrénées étant saturées. Et en sens inverse, l'Espagne pourra mieux exporter vers la France et toute l'Europe l'énergie de ses éoliennes en cas de surplus.

Avec le boom des énergies renouvelables, il faut davantage d'interconnexion entre les pays expliquent les acteurs du dossier. "Quand il fait du vent en Espagne, il en fait peut-être pas en Allemagne. Quand il fait soleil en Allemagne, il ne fait peut-être pas soleil en Espagne. Avec les énergies renouvelables, on va multiplier les lieux de production, il faut donc multiplier les interconnexions, pour profiter à chaque instant du meilleur système en fonction du climat" explique Jean-François Carencu, le président de la CRE, la commission de régulation de l'énergie.

Subvention européenne de 700 millions d'euros

La CRE en France vient d'ailleurs de signer un accord avec l'autorité espagnole de la concurrence pour répartir entre les deux pays les coûts de construction d'une telle liaison. Les deux régulateurs disent soutenir "sa candidature à une subvention européenne d'un montant de 700 millions d'euros, couvrant 40% des coûts du projet".

Avant la mise en service prévue en 2025 et le début des travaux en 2020, un débat public devra être organisé. Il est précédé à partir du mois prochain et jusqu'en janvier 2018 d'une concertation préalable avec les élus et les habitants. Une trentaine de réunions ou permanence sont prévues en Gironde, dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques.

Calendrier de la concertation préalable (source : dossier de concertation, établi par RTE)

Territoire	Réunions publiques		Permanences publiques		Ateliers territoriaux à thèmes		Permanences et Réunions publiques de restitution	
	Ville	Date	Ville	Date	Ville	Date	Ville	Date
Rive droite de la Dordogne	Saint-André-de-Cubzac Salle du Mascaret - Passage des associations	vendredi 13 oct. de 19h à 21h suivi d'un pot	Cubnezais Salle du conseil municipal à la mairie 3 Rue de la Gravette	vendredi 20 oct. de 8h30 à 12h30	Cubnezais Foyer Communal 2 Rue de l'Abreuvoir	lundi 6 nov. de 18h à 21h lundi 20 nov. de 18h à 20h30	Ambès Mairie Place du 11 novembre	permanence mardi 9 janv. de 9h à 13h
			Ambès Place du 11 Novembre	vendredi 20 oct. de 15h à 19h	Saint-André-de-Cubzac Salle du Mascaret Passage des Associations	mercredi 8 nov. de 18h à 21h jeudi 23 nov. de 18h à 20h30	Cubnezais Salle du conseil municipal à la mairie 3 rue de la Gravette	permanence mardi 9 janv. de 15h à 19h
							Cubnezais Foyer Communal 2 rue de l'Abreuvoir	réunion mardi 9 janv. de 19h à 21h
Médoc	Sainte-Hélène Salle des fêtes - 3 route de Castelnau	mardi 17 oct. de 19h à 21h suivi d'un pot	Saint-Aubin-de-Médoc Mairie de Saint Aubin de Médoc Route de Joli Bois	mardi 24 oct. de 8h30 à 12h30	Ludon-Médoc Salle Jean Moulin Avenue André Hertig	jeudi 9 nov. de 18h à 21h	Macau Salle F. Mitterrand 12 Rue Camille Godard Le Porge Mairie 1 Place Saint-Seurin Le Porge Salle des fêtes Gérard Blanc Esplanade Brémontier	permanence jeudi 11 janv. de 9h à 12h permanence mercredi 10 janv. de 15h à 19h réunion mercredi 10 janv. de 19h à 21h
			Arsac Mairie Arsac 12 Avenue Ligondras	jeudi 26 oct. de 8h30 à 12h	Macau Salle F. Mitterrand 12 Rue Camille Godard	mardi 28 nov. de 18h à 20h30		
			Castelnau-de-Médoc Salle des Fêtes 1 Place Aristide Briand	jeudi 26 oct. de 15h à 19h	Salaunes Salle Polyvalente La Garenne Chemin de la Gare	mardi 14 nov. de 18h à 21h jeudi 30 nov. de 18h à 20h30		
			Lège-Cap-Ferret Mairie Lège-Cap-Ferret 79 Avenue de la Mairie	mercredi 25 oct. de 8h30 à 12h30	Le Porge Mairie Annexe 1 Place Saint-Seurin	merc. 15 nov. de 18h à 21h lundi 4 déc. de 18h à 20h30		
Façade Atlantique Nord			Lacanau Mairie de Lacanau 31 Avenue de la Libération	mercredi 25 oct. de 14h à 19h				
Façade Atlantique Sud	Capbreton Casino de Capbreton - Place de la Liberté	jeudi 19 oct. de 19h à 21h suivi d'un pot à partir de 18h	Mimizan Mairie Mimizan 2 Avenue de la Gare	vendredi 27 oct. de 8h30 à 12h30	Hossegor Sporting Casino d'Hossegor	jeudi 16 nov. de 18h à 21h	Capbreton Casino de Capbreton Place de la Liberté	permanence jeudi 18 janv. de 14h à 18h réunion jeudi 18 janv. de 19h à 21h
			Saint-Jean-de-Luz Hôtel de ville - Place Louis XIV	vendredi 27 oct. de 15h à 19h	119 Avenue Maurice Martin	jeudi 7 déc. de 18h à 20h30		

FRANCE
BLEU
GIRONDE
27/09/17

**UN CABLE SOUS-MARIN DE 280
KM EN PROJET DANS LE GOLFE DE
GASCOGNE**

<https://www.francebleu.fr/infos/climat-environnement/bientot-un-gigantesque-cable-sous-marin-dans-le-golfe-de-gascogne-1506505661>

France et Espagne bientôt reliées par un câble électrique sous-marin ?

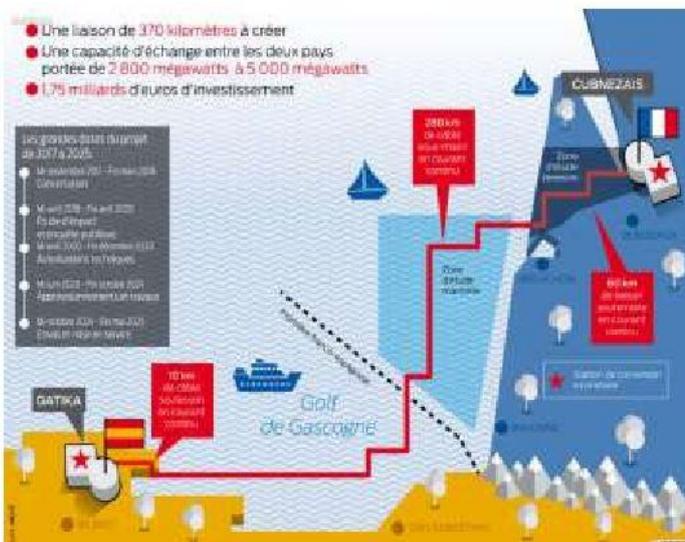
A LA UNE / PREMIUM / Publié le 10/10/2017 à 18h24. Mis à jour le 11/10/2017 par Pierre Tillinac.

S'ABONNER À PARTIR DE 1€ f t g+ in COMMENTAIRES SUSPENDUS



▲ Manuel Valls et Mariano Rajoy avaient déjà inauguré, en 2015, à Montesquiou-des-Albères (66), l'interconnexion qui allait doubler le trafic d'électricité entre les deux pays. ©ARCHIVES AFP

Une concertation publique est ouverte pour un projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne. La liaison sera principalement sous-marine.



Une nouvelle interconnexion électrique entre la France et l'Espagne devrait entrer en service à partir de 2025. Elle relierait le poste de Cubnezais, commune située à une trentaine de kilomètres au nord de Bordeaux, à celui de Gatika, près de Bilbao. Longue de 370 kilomètres, la liaison traversera en souterrain le nord du département sur une distance de 80 kilomètres pour rejoindre l'océan. Elle descendra ensuite vers l'Espagne sur une distance de 280 kilomètres. Les 10 derniers kilomètres seront à nouveau aménagés sur la terre ferme. Ce sera la première interconnexion sous-marine entre les deux pays.

« Fuseau de moindre impact »

Ce projet, logiquement baptisé « Golfe de Gascogne », va faire l'objet d'une concertation publique dans les prochains mois. Toutes les opérations prévues sont détaillées sur le site www.inelfe.eu, Inelfe étant l'acronyme d'Interconnexion électrique France-Espagne. Plusieurs réunions et permanences publiques ainsi que divers ateliers sont programmés, principalement en Gironde mais aussi dans les Landes (Mimizan, Capbreton ou Hossegor) et au Pays basque (Saint-Jean-de-Luz). La concertation préalable qui vient d'être lancée doit se poursuivre jusqu'à la mi-janvier. Elle porte sur l'aire d'étude du projet, un vaste territoire dans lequel plusieurs solutions techniques peuvent être envisagées. Il passe au nord de l'agglomération bordelaise et s'élargit ensuite vers la côte pour couvrir un espace qui va du nord du bassin d'Arcachon à Lacanau Océan. C'est à l'intérieur de cette zone que le préfet de Nouvelle-Aquitaine proposera, au mois de mars, un « Fuseau de moindre impact » au ministre de la Transition écologique. Et c'est à l'intérieur de ce corridor d'une centaine de mètres de large que le tracé de la ligne sera, par la suite, précisément arrêté. La concertation doit se poursuivre jusqu'en octobre 2019, date à laquelle l'enquête publique sera lancée. Les travaux pourraient débuter en 2020 et pourraient durer environ trois ans. Pour l'ensemble du projet, la commission nationale du débat public a décidé de la conduite d'une concertation avec garant, celui-ci n'étant pas chargé de donner un avis comme un commissaire enquêteur, mais de veiller à la qualité de la concertation.



CRÉDIT PHOTO : RTE FRANCE

1 750 millions d'euros

L'interconnexion sera composée de quatre câbles, deux pour chaque liaison. Une station de conversion devra être construite à chaque extrémité pour transformer le courant continu en courant alternatif et se raccorder au réseau de transport d'électricité de chaque pays. Réseau de transport d'électricité (RTE) assure qu'après les travaux, les tranchées resteront invisibles. Une bande de servitude de 2 mètres de large de part et d'autre des ouvrages sera toutefois instaurée, interdisant la plantation de végétaux à racines profondes. La mise en service de cette nouvelle interconnexion va permettre de porter les capacités d'échange d'électricité entre la France et l'Espagne de 2 800 à 5 000 Mégawatts, ce qui correspond à l'alimentation d'environ 5 millions de foyers. Le coût de l'investissement s'élève à 1 750 millions d'euros. Son financement est réparti à part égale entre RTE et son homologue espagnol REE (Red Eléctrica de España). Les autorités de régulation des deux pays attendent un soutien financier à hauteur de 40 % de la part de l'Union européenne, qui a retenu « Golfe de Gascogne » comme projet d'intérêt commun. Pour Éric Pharabod, délégué régional Sud-Ouest de RTE, ce projet est à la fois « ambitieux, utile et réaliste ». Ces interconnexions doivent, en effet, permettre de garantir l'approvisionnement des abonnés et d'optimiser la production, tout en offrant de nouveaux débouchés aux énergies éoliennes et photovoltaïques. « Un réseau

d'électricité européen interconnecté, insiste RTE, est vital pour la sécurité énergétique européenne et sa compétitivité ainsi que pour l'atteinte des objectifs de décarbonisation et de lutte contre le changement climatique. » Le projet européen d'interconnexion électrique à moyen terme pour les États membres est de 10 % de leur capacité de production installée. Cet objectif, rapporté à la frontière franco-espagnole, est de 8 000 MW.

Réunions publiques

La première réunion publique aura lieu vendredi 13 octobre (19h) à Saint-André-de-Cubzac (33). Une autre est prévue le 17 octobre à Sainte-Hélène (33). La dernière est programmée pour le jeudi 19, à Capbreton (40). Pendant le mois d'octobre, des permanences publiques sont également programmées dans plusieurs communes. En novembre et décembre, des ateliers territoriaux à thème seront organisés à Cubnezais (33), Saint-André-de-Cubzac, Ludon-Médoc (33), Salaunes (33), Le Porge (33) et Capbreton.

SUD OUEST
10/10/17
Toutes éditions

**FRANCE ET ESPAGNE BIENTOT
RELIEES PAR UN CABLE
ELECTRIQUE SOUS-MARIN ?**

<http://www.sudouest.fr/2017/10/10/france-et-espagne-bientot-reliees-par-un-cable-electrique-sous-marin-3849685-6149.php?xtcr=1021>

Un gros câble électrique va traverser le Blayais

A LA UNE / CUBNEZAIS / Publié le 19/10/2017 à 3h42. Mis à jour à 14h25 par JÉRÔME JAMET J.Jamet@sudouest.fr.

S'ABONNER À PARTIR DE 1€



0 COMMENTAIRE



▲ La construction de la liaison entre la France et l'Espagne (côté Catalogne) qui est déjà en service. Une servitude sur une emprise de 2 mètres de part et d'autre de la tranchée est prévue.

@ARCHIVES RTE

La phase de concertation du projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne a commencé.

C'est de Cubnezais que partira la nouvelle interconnexion électrique entre la France et l'Espagne. Un projet d'envergure estimé à 1,75 milliard d'euros qui permettra à l'horizon 2025 d'augmenter considérablement les capacités d'échange d'électricité entre les deux pays (notre édition du 11 octobre). Du poste électrique de Cubnezais, relié à la centrale nucléaire du Blayais, une liaison souterraine traversera la Gironde, puis une liaison sous-marine de 280 km ralliera la côte basque espagnole. Destination finale, Gatika, près de Bilbao. La connexion de 370 km au total comprend en fait deux liaisons électriques construites en parallèle, de 1 000 mégawatts chacune en courant continu (deux paires de câbles). Chaque liaison sera techniquement indépendante.

Au début du mois, le préfet d'Aquitaine a arrêté l'aire d'étude du projet. Partant donc de Cubnezais, la zone s'étend vers le Sud-Ouest en direction de la Dordogne (la rivière), comprenant une partie des communes de Peujard, Cézac, Saint-Laurent-d'Arce, Saint-André-de-Cubzac, Saint-Gervais et Prignac-et-Marcamps. Elle passe ensuite par le Bec d'Ambès puis traverse la Garonne et le Médoc avant de plonger sous l'océan.

Une première réunion publique d'explication du projet a eu lieu vendredi dernier à Saint-André-de-Cubzac. Une permanence publique est organisée demain matin en mairie de

Cubnezais (lire ci-dessous). « Nous voulons expliquer les enjeux et présente l'aire d'étude à la population », indique Étienne Serres, responsable du projet en France pour la société mixte Inelfe, créée à parts égales par Réseau de transport électrique (RTE) et le gestionnaire du réseau de transport public d'électricité en Espagne.

Différents scénarios

Cette première phase de concertation durera jusqu'au mois de mars 2018. Elle permettra d'affiner différents scénarios possibles en proposant des « fuseaux » d'une centaine de mètres de large. « Le bureau d'étude recense tous les enjeux environnementaux. Mais le public est invité à compléter le diagnostic lors d'ateliers à thèmes afin de trouver le bon

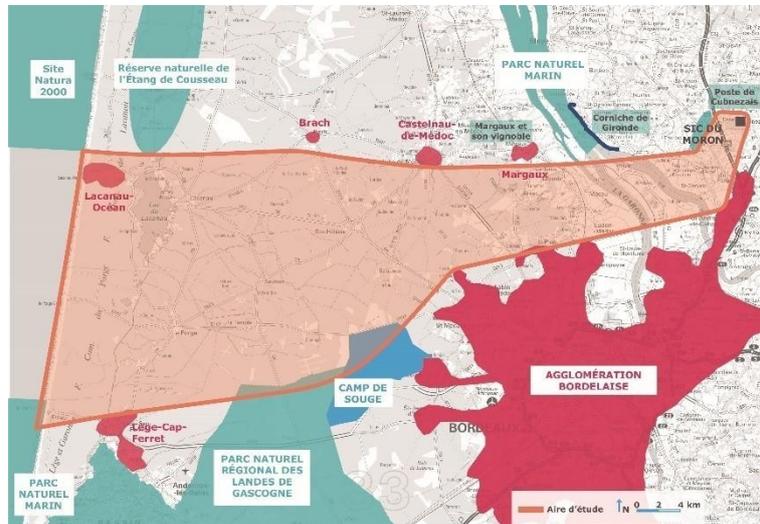
Le tracé précis sera ensuite déterminé lors d'une étude d'impact suivie d'une enquête publique entre le printemps 2018 et le printemps 2020. Son emprise en surface pourra varier. Elle sera au minimum de 5 mètres de large pour une seule liaison. Lorsque le terrain permettra de construire les deux liaisons en parallèle, l'emprise sera au minimum de 7 mètres de large. Si les cultures agricoles types céréales seront permises, il ne sera pas possible de planter des végétaux à racines profondes comme des arbres ou de la vigne, ni bien sûr de construire. Chaque tranchée sera profonde de 1,50 mètre sur 1 mètre de large. Des fourreaux en PVC, dans lesquels seront tirés les câbles ultérieurement, seront déposés au fond de la tranchée et scellés dans 50 cm de béton puis recouverts par 1 mètre de terre.

« Ce sont des gros câbles, mais avec une certaine souplesse. Ils nous permettent de prendre des virages. Nous suivons au maximum les routes et les chemins. Si nous sommes amenés à passer sur une parcelle privée, nous cherchons un accord sous le régime de la convention amiable, avec une indemnisation due à l'impact sur la valeur du bien. Mais nous n'avons aucun intérêt à passer au milieu d'une propriété », rassure Étienne Serres qui s'appuie sur l'expérience de la construction de la première interconnexion électrique entre la France et l'Espagne par la Catalogne.

SUD OUEST 19/10/17 Edition Libournais Blayais	UN GROS CABLE ELECTRIQUE VA TRAVERSER LE BLAYAIS	http://www.sudouest.fr/2017/10/19/deux-tranchees-a-travers-le-blayais-cubzaguais-3875037-2851.php?xtmc=cubnezais&xtnp=2&xocr=13
--	---	---

LE JOURNAL DU MEDOC – LE MEDOC VA SE METTRE AU COURANT

Publié le 27/10/2017 par Mathieu CAURRAZE



Le périmètre défini par le préfet

Un projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne va passer par le Médoc. Des réunions de travail avec la population sont prévues pour définir le tracé final de cette ligne électrique géante.

La soirée du 17 octobre aurait pu être électrique à Sainte-Hélène, où les représentants de Réseau transport électrique (RTE) sont venus présenter le projet d'interconnexion électrique entre la France à l'Espagne, appelé « Golfe de Gascogne », qui va traverser le Médoc. Mais la quarantaine s'est montrée plutôt à l'écoute. « L'objectif de cette liaison est d'augmenter la capacité d'échange électrique de 2 200 MW entre les deux pays », explique Étienne Serres, responsable du projet qui pourrait aboutir à une mise en conduite en 2025. Elle atteindrait ainsi un total de 5 000 MW, ce qui permettrait d'alimenter environ 5 millions de foyers. Cette interconnexion va offrir de nouvelles sources d'approvisionnement en électricité par exemple en cas d'incident technique ou d'intempérie. L'objectif de RTE et REE (Red eléctrica de Espana) est d'arriver à 8 000 MW en créant de nouvelles liaisons.

Ce projet, défini comme projet d'intérêt commun par l'Europe, doit favoriser la sécurité énergétique européenne, mais aussi respecter les objectifs européens en matière de climat pour 2030. En effet, il va permettre de réduire de 40 % les émissions de CO2 par rapport à 1990 et porter à 27 % la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie. C'est la garantie pour les consommateurs de bénéficier d'une électricité au meilleur prix. En cas de besoin au cours de la journée, l'électricité la moins chère pourra circuler d'un pays à l'autre. Longue de 370 kilomètres, cette ligne électrique géante composée de deux liaisons de 1 100 MW (deux câbles par liaison) doit relier, par voies terrestres (90 km) et sous-marine (280 km), les postes de Cubnezais (dans le Blayais) et de Gatika (près de Bilbao). Ces stations de conversion, situées à chaque extrémité de la liaison, doivent permettre de transformer le courant continu (sur l'interconnexion) en courant alternatif et de se raccorder au réseau transport d'électricité de chaque pays.

70 km de liaison en Médoc

Le Médoc va donc accueillir près de 70 km de cette ligne électrique. Si aucun tracé n'est encore arrêté, une aire d'étude a été définie par le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, Pierre Dartout, qui l'a dévoilé le 4 octobre dernier lors de la présentation du projet. Elle se situe au nord d'une ligne Lège-Cap Ferret/Salaunes/ Blanquefort et au sud d'une ligne Lacanau/Castelnau/Margaux. Un périmètre suffisamment large pour intégrer toutes les solutions possibles répondant aux critères de sélection techniques, économiques et environnementaux. Sur la partie terrestre, les deux liaisons seront enfouies à 1,5 mètre de profondeur avec des câbles placés dans des blocs en béton de 50 centimètres qui seront recouverts d'un mètre de remblais. L'emprise totale du chantier sera de 7 mètres (2 mètres de servitude de chaque côté, 1 mètre pour chaque liaison et 1 mètre d'espace entre les deux liaisons). Aucune construction ni plantation de végétaux à racines profondes comme les pins ne sera possible au-dessus du futur réseau. « Ce chantier doit entraîner un minimum d'impact sur l'environnement et les activités humaines, rassure Étienne Serres. On va donc s'appuyer sur les infrastructures existantes comme les axes routiers ou les chemins forestiers. »

La concertation durera deux ans

L'un des enjeux du projet est la concertation, qui a officiellement débuté le 4 octobre dernier. Elle devrait durer deux ans. L'idée est de mobiliser les habitants et les acteurs du territoire afin de définir le tracé final. « Nous allons faire des propositions par rapport aux études réalisées et à notre inventaire d'expertise d'usage, dit le responsable du projet, mais nous souhaitons associer à ce projet les habitants qui ont une connaissance du territoire. Par des propositions concrètes, ils vont nous aider à compléter ce que l'on a repéré et certainement des propositions concrètes à faire ».

C'est dans ce sens que RTE a organisé des réunions en Médoc. Après la réunion d'information de Sainte-Hélène, des permanences publiques ont également eu lieu entre le 24 et le 26 octobre à Saint-Aubin-de-Médoc, Arsac, Castelnau-de-Médoc et Lacanau. Désormais, des ateliers territoriaux à thèmes vont être organisés par RTE mi-novembre. Ces rendez-vous permettront d'établir un diagnostic du territoire concerné, recenser les différentes contraintes et enjeux, discuter des paramètres à prendre en compte pour élaborer des fuseaux, faire l'analyse et commenter les différentes alternatives de fuseaux proposées par RTE. Le travail réalisé en ateliers sera restitué au cours de réunions publiques. Un fuseau dit « de moindre impact » sera alors défini et proposé par le préfet au ministre de la transition écologique et solidaire pour approbation en mars 2018. La dernière étape consistera à poursuivre le dialogue avec les acteurs du territoire et les habitants jusqu'à l'enquête publique qui portera sur l'utilité publique du projet en octobre 2019. Le chantier pourrait débuter en 2020.

Les propriétaires des terrains traversés par la liaison seront indemnisés pour le préjudice causé via un régime de convention amiable. Si un propriétaire s'y oppose, RTE pourra faire valoir la déclaration d'utilité publique pour imposer la servitude.

Concertation

Comment le public est-il invité à participer ? La concertation préalable publique se tiendra jusqu'au 18 janvier 2018. Après les réunions publiques et les permanences de présentation du projet, trois séries de deux ateliers de travail sont prévues en novembre et décembre en Médoc : à Ludon-Médoc (salle Jean-Moulin) et à Macau (salle annexe) jeudi 9 novembre de 18 heures à 21 heures et mardi 28 novembre de 18 heures à 20 h 30, à Salaunes (Salle Polyvalente) mardi 14 novembre de 18 heures à 21 heures et jeudi 30 novembre de 18 heures

à 20h30, et au Porge (mairie annexe) mercredi 15 novembre de 18 heures à 21 heures et lundi 4 décembre de 18 heures à 20h30.

Ces ateliers ont pour vocation d'approfondir les sujets techniques et des thématiques connexes au projet, en mobilisant le cas échéant des intervenants extérieurs et en donnant lieu à des présentations d'études du maître d'ouvrage. Les ateliers sont ouverts aux citoyens, associations, acteurs socio-économiques désireux d'y participer. Ces ateliers de travail sont proposés aux personnes volontaires pour identifier et discuter des différents enjeux et sensibilités que pourrait porter le projet, afin de contribuer aux propositions de fuseaux. Ensuite, deux permanences à Macau (salle François-Mitterrand) jeudi 11 janvier 2018 de 9 heures à 12 heures et au Porge (mairie) le même jour de 15 heures à 19 heures, et une réunion publique au Porge (salle des fêtes Gérard-Blanc) mercredi 10 janvier de 19 heures à 21 heures se tiendront pour restituer les conclusions et éléments nouveaux apportés par la concertation et présenter les fuseaux issus des ateliers.

Il est également possible de participer en ligne, via le site internet www.inelfe.eu. L'ensemble des informations sur le projet sera mis à disposition. Une plateforme de concertation, ouverte du 4 octobre au 18 janvier, sur ce même site internet permettra d'adresser des questions, observations, remarques, à l'attention du maître d'ouvrage RTE. Le calendrier complet de ces rendez-vous est disponible sur le site www.inelfe.eu.

**SUD
OUEST**

PREMIUM COMMUNES SPORT FAITS DIVERS SUD OUEST ÉCO IDÉES CARNET

BORDEAUX ARCACHON LIBOURNE LA ROCHELLE SAINTES ROYAN COGNAC ANGOULÈME PÉRIGUEUX AGEN PAU BAYONNE

Landes : pour aller de Bordeaux à Bilbao, l'électricité devra franchir le gouf de Capbreton

À LA UNE / MONT-DE-MARSAN / Publié le 12/12/2017 à 9h01. Mis à jour à 17h25 par **Christine Lamalson**.

S'ABONNER À PARTIR DE 1€



1 COMMENTAIRE



▲ Où passera la liaison électrique sous-marine entre la France et l'Espagne ? Le scénario s'affine.
©ARCHIVES DAVID LE DÉODIC

Le projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne doit longer le littoral. Une des difficultés : traverser le gouf, un gigantesque canyon sous-marin.

C'est un projet plutôt impressionnant sur le papier. En l'occurrence, une interconnexion électrique entre la France et l'Espagne qui relierait le poste de Cubnezais au nord de Bordeaux à celui de Gatika à l'est de Bilbao. Avec cette particularité qu'il s'agirait de la première liaison essentiellement sous-marine, entre les deux pays, permettant de doubler quasiment leur capacité d'échange d'énergie avec le soutien de l'Europe.

Sur cette liaison de 370 kilomètres, 280 kilomètres passent sous la mer. Et si faire passer des câbles sous l'eau n'est pas une première, notamment en mer du Nord, se pose ici, entre autres, la question du passage du gouf de Capbreton, dont on est loin de connaître les secrets des fonds.

Comme le veut la loi, un processus de concertation a été engagé avec la saisine de la Commission nationale du débat public (CNDP) et nomination d'un garant. Ainsi, de la Gironde au Pays basque, réunions et ateliers se sont mis en place, pour travailler sur un tracé. Une première restitution de cette concertation préalable aura lieu le 18 janvier à Capbreton, avant

que ne démarre un long processus d'études notamment d'impact, jusqu'aux différentes autorisations préalables, des travaux à la une mise en service prévue en 2025. Sur le papier en tout cas.

Un gouf très actif

Vendredi soir, Étienne Serres, responsable du projet en France, avec toute une équipe de RTE (réseau de transport d'électricité) animait un deuxième atelier de travail à Hossegor où assistait une dizaine de personnes des membres de la Sepanso 40, du Gefma (Groupe d'étude de la faune marine Atlantique), d'Aquitaine Landes récifs, etc.

Une réunion plutôt technique, destinée à présenter l'avancée des travaux et répondre aux questions sur le scénario proposé qui devra aboutir à un tracé (fuseau) de moindre impact environnemental.

Un scénario qui a pas mal évolué notamment en raison du gouf. « Pour la partie maritime du projet, nous devrions nous situer à 10 kilomètres de la côte mais nous devons nous en rapprocher dans le secteur d'Hossegor-Capbreton, en raison du gouf. Nous avons mené, depuis 2012, de nombreuses études du comportement du canyon, notamment de bathymétrie différentielle qui nous ont permis de constater qu'il était extrêmement actif, que le fond s'engraissait et se creusait parfois de 10 mètres sur le tracé le plus pertinent que nous avons établi, mais aussi plus au large. »



Il poursuit : « En parallèle, nous avons effectué des études de turbidité et de courantologie à différents endroits. Et ce qui a été décidé est de ne pas poser le câble au fond mais plutôt d'effectuer un forage dirigé sous le canyon. Autrement dit, de forer à 30 mètres en dessous du canyon, à 1,7 kilomètre de la côte, à partir de plateformes en mer. Parmi les études qui restent à faire, il y a aussi celle des sédiments à cet endroit et nous effectuerons des carottages à partir de bateaux pour en connaître la nature. »

Faune, flore, pêche...

Voilà donc pour le scénario envisagé qui, évidemment, est loin d'être définitif. L'étude d'impact permettra, entre autres, de définir les répercussions possibles sur la faune et la flore pendant les travaux et après, ainsi que les éventuelles interférences des champs électromagnétiques.

« Nous participons, nous aussi, à des programmes de recherche dans ce domaine et notamment en lien avec les éoliennes off-shore », indique Étienne Serres qui a jouté que seront également étudiées les conséquences pour la pêche locale.

« Nous sommes en contact avec le comité régional des pêches, notamment pour la gêne occasionnée pendant les travaux sur une zone dans laquelle ils ne pourront se rendre pendant quatre mois. Une évaluation de leur perte de production devra être faite pour les indemniser.

Un travail spécifique sera mené avec eux pour cela. Pour la suite le câble sera ensouillé en profondeur. Donc, il n'y aura pas de restriction de pêche au-dessus de l'ouvrage. »

La création un tel ouvrage répond à des objectifs européens : pallier toute pénurie, tout en encourageant la production d'énergies renouvelables, l'Espagne étant en avance sur la France en ce domaine. « Plus on voudra produire d'énergies renouvelables, explique Étienne Serres, plus il faudra une réadaptation du réseau. » Les contributions apportées sur le site du projet montrent, en tout cas, avant les préoccupations environnementales, un questionnement sur le fondement du projet, et notamment sur le revirement de la Commission de la régulation (CRE) de l'énergie sur ce dossier.

« Nous exerçons notre activité de gestionnaire du réseau sous le contrôle de la CRE qui doit s'assurer que les investissements sont justifiés pour les consommateurs. Ils disent non, on ne fait pas. Entre 2016 et 2017, nous avons avancé techniquement sur le projet et sa position a changé. »

Une restitution le 18 janvier

Si Réseau de transport d'électricité (RTE) explique avoir communiqué auprès des mairies, acheté des espaces publicitaires, diffusé des messages à la radio et distribué des flyers par La Poste – que les boîtes aux lettres indiquant « stop pub » n'ont pas reçus – le citoyen lambda, et du moins dans le secteur de Capbreton-Hossegor, ignore souvent tout de ce projet baptisé « Golfe de Gascogne. »

Néanmoins, il est possible de poser des questions, de lire les contributions des associations environnementales comme le Cade, les Amis de la terre 40 ou celles de particuliers souvent bien documentés ainsi que les réponses de RTE, chiffres et rapports à l'appui sur le site dédié. Cliquez ici pour y accéder.

La phase de contributions préalable, constituée de réunions publiques et d'ateliers – plutôt techniques – comme celui d'Hossegor, vendredi, donneront lieu à une restitution le 18 janvier à Capbreton. RTE a assuré que la concertation continuera au-delà jusqu'à l'enquête publique, prévue en octobre 2019.

Repères

370: Kilomètres, c'est la longueur de la liaison entre le poste électrique de Cubnezais et celui de Gatika, dont 280 kilomètres en sous-marin.

1 750: Millions d'euros, c'est le coût d'investissement de ce projet, qui sera partagé entre RTE et son homologue espagnol REE (Red electrica de España). Les autorités de régulation des deux pays attendent un soutien financier à hauteur de 40 %, de l'Europe qui a classé ce projet « Golfe de Gascogne », comme projet d'intérêt commun.

2020: la date annoncée de début des travaux qui devraient durer trois ans.

SUD OUEST 12/12/17 Edition Dax/Sud Landes	LANDES : POUR ALLER DE BORDEAUX A BILBAO, L'ELECTRICITE DEVRA FRANCHIR LE GOUF DE CAPBRETON	http://www.sudouest.fr/2017/12/12/megawatts-sous-la-merune-restitution-le-18-janvier-4027541-2851.php
--	--	---